

J1 – Implication dans la communauté de parents d'enfants de cinq ans et moins

Voix des parents

Territoire de MRC :
Rivière-du-Loup

Enjeu COSMOSS principal :
entrée scolaire réussie

Personnes visées :
parents d'enfants âgés de cinq ans et moins en milieux urbain et rural

Principal changement :
implication de groupes de parents dans l'organisation d'activités et de consultations publiques

Mise en contexte

En observant leur communauté, les partenaires du comité Harmonisation des services -9 mois/5 ans s'aperçoivent que plusieurs familles désirent s'impliquer dans l'organisation d'activités ou la mise en place de nouveaux services. Il apparaît important de stimuler cette mobilisation, en milieu rural comme en milieu urbain, pour favoriser l'implication de parents dans les initiatives à mettre en place. Un rapide sondage réalisé en 2011 démontre l'intérêt de plusieurs personnes à s'engager dans le programme la *Voix des parents (VDP)* qui débute grâce au soutien d'Avenir d'enfants en juillet 2013. Ce projet est d'ailleurs proposé par Avenir d'enfants afin de recueillir les besoins des familles du territoire.

Objectifs

- Permettre aux parents de s'exprimer dans le but d'améliorer les services
- Soutenir les parents afin qu'ils puissent s'impliquer dans les projets qui font suite aux besoins exprimés

Mise en œuvre

La première phase de la *VDP* consiste à créer deux groupes (un en milieu rural et un en milieu urbain) de 10 parents chacun afin de consulter les familles du territoire. Avec l'aide d'un animateur et d'un évaluateur, ils décrivent les forces et les faiblesses de leur communauté et déterminent des thèmes à prioriser pour l'amélioration des services et des activités. Par la suite, une consultation auprès de 401 parents permet de dégager des pistes de solution qui sont ensuite mises en application dans la planification du comité Harmonisation.

Même si la consultation est terminée, les deux comités de parents décident de continuer à se mobiliser. Chaque groupe concentre ses efforts sur un objet spécifique issu de la consultation. Le groupe du milieu rural décide de consolider le travail collectif sur l'offre d'activités en s'associant à une structure déjà existante et en développant une programmation d'activités intermunicipales. Le groupe du milieu urbain travaille à une meilleure diffusion des activités et des services existants pour les familles en s'associant avec l'Office du tourisme et des congrès (OTC).

Changements observés

Les partenaires du comité Harmonisation constatent que les parents s'impliquent de plus en plus dans les actions et les planifications. La continuité des deux groupes de parents témoigne de leur engagement.

Le groupe du milieu rural décide de s'impliquer dans une structure déjà existante : la Table famille des cinq Cantons. Ensemble, ils offrent une programmation intermunicipale permettant aux familles des municipalités rurales de découvrir une foule de nouvelles activités de loisir (bricolage de Noël, yoga, piscine, éveil à la musique, etc.).

Grâce à son association avec l'OTC, le groupe urbain travaille à développer de nombreux moyens de diffusion de l'information sur les services destinés aux familles : une application mobile, une infolettre, une reconfiguration de la page Facebook et une présentation des activités pour les familles sur le site Internet de l'OTC. Un plan de communication est prévu pour faire connaître ces nouveaux moyens de diffusion de l'information. Le mot d'ordre est d'employer des termes accessibles, explicites et pertinents pour les familles. De plus, les techniciens en loisir ont la responsabilité de coordonner l'échange et la publication des activités, ce qui permet d'avoir une vision collective de l'offre d'activités.

Une représentante du milieu urbain s'est impliquée dans le comité Harmonisation et à quelques reprises une représentante du milieu rural a participé aux rencontres du comité Harmonisation pour faire valoir le point de vue de parents dans les réunions, ce qui a enrichi les discussions des partenaires déjà présents. Les résultats de la consultation des familles sont également présentés à la consultation publique sur la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Rivière-du-Loup, influençant ainsi les orientations futures. Les groupes de la VDP jouent donc un rôle d'influence au sein de leur communauté.

Pour la suite, les deux comités de la VDP, bien ancrés dans leur milieu, savent créer des partenariats leur permettant de poursuivre leurs actions d'une manière autonome.

Ingrédients de réussite

La présence d'un animateur dès le commencement dans les deux groupes est essentielle pour que les parents s'organisent et développent leur leadership. De plus, le soutien de COSMOSS et d'Avenir d'enfants leur permet de profiter de ressources humaines et financières pour réaliser leurs actions, ce qui contribue à la mobilisation. La reconnaissance du travail et de l'expertise des parents par les partenaires du comité Harmonisation est également importante.

À retenir

Grâce à la présence d'un animateur et à divers incitatifs qui encouragent les parents à s'impliquer, leur participation citoyenne se traduit par l'organisation d'activités et la diffusion des services.

Pour plus de renseignements

Table famille des cinq Cantons, 418 868-1010, poste 2112

Sources

- Entrevue avec Mme Claire Bilocq, organisatrice communautaire, Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, installations de Rivière-du-Loup, juillet 2016.
- Rapport d'évaluation rédigé par M. Gilles Lapointe dans le cadre du soutien offert par Avenir d'enfants au comité Harmonisation des services - 9 mois/5 ans de COSMOSS Rivière-du-Loup, novembre 2014.
- Plans d'action déposés à Avenir d'enfants de 2012 à 2016.
- Rapports du Comité local de coordination de COSMOSS Rivière-du-Loup de 2013 à 2016.